

Protéger sans isoler

Comprendre les enjeux des mesures de protection selon les rôles

Programme éducatif sur les mesures de protection

Présentation

Ce document propose une lecture des enjeux vécus autour des mesures de protection à partir des rôles occupés. Il vise à soutenir la compréhension des situations, sans définir de besoins, formuler d'objectifs ou prescrire d'actions.

Programme porté par Chantal Bouchard,
professeure à l'Université Laval

Avec le soutien financier de la Chambre des notaires du Québec

Version 1
Janvier 2026

Table des matières

1. Pourquoi un document centré sur les rôles	4
2. Ce que ce document fait et ne fait pas	5
Ce que ce document fait.....	5
Ce que ce document ne fait pas	5
Une posture descriptive et éducative	5
3. Les rôles concernés par les mesures de protection	6
La personne concernée par la mesure	6
Les proches désignés.....	6
Les proches non désignés	6
4. Enjeux vécus par la personne concernée	8
Compréhension de la mesure et de sa portée	8
Sentiment d'autonomie et de reconnaissance.....	8
Transformations des relations	8
Rapport au temps et aux transitions	9
5. Enjeux vécus par les proches désignés.....	10
Charge de responsabilité et sentiment de pression	10
Tensions entre protection et relation	10
Redéfinition de la place au sein du réseau relationnel	10
Incertitudes et évolutions du rôle dans le temps.....	11
6. Enjeux vécus par les proches non désignés	12
Sentiment de mise à l'écart ou d'exclusion	12
Difficulté à comprendre sa place et ses limites	12
Tensions relationnelles et conflits de perception	12
Impact émotionnel et sentiment d'impuissance.....	13
7. Ce que ces enjeux révèlent des besoins transversaux	14
Des manifestations différencierées selon les rôles.....	14
Une lecture complémentaire, non concurrente	14
Une fonction de mise en sens et d'appropriation.....	14

8. Place de ce document dans l'ensemble du programme.....16

1. Pourquoi un document centré sur les rôles

Les mesures de protection impliquent plusieurs personnes occupant des rôles distincts. Ces rôles structurent la manière dont les situations sont comprises, interprétées et vécues.

Si le programme **Protéger sans isoler** identifie des besoins transversaux autour des mesures de protection, ces besoins ne se manifestent pas de façon uniforme. Selon le rôle occupé, une même mesure peut être perçue comme une protection nécessaire, une perte de repères, une responsabilité lourde ou une source de tension relationnelle.

Ce document propose une lecture des **enjeux vécus** à partir des rôles occupés par les personnes concernées par une mesure de protection. Il vise à rendre visibles les différences de perception et d'expérience, sans hiérarchiser les points de vue ni prescrire de réponses.

En adoptant une entrée par rôles, ce document complète les documents fondateurs du programme en offrant une perspective incarnée, ancrée dans les situations concrètes. Il contribue ainsi à une compréhension plus fine et plus nuancée des réalités entourant les mesures de protection.

2. Ce que ce document fait et ne fait pas

Ce document a pour objectif de **rendre lisibles les enjeux vécus** autour des mesures de protection, à partir des rôles occupés par les différentes personnes concernées.

Il s'inscrit dans le programme **Protéger sans isoler** comme un **document de traduction et d'appropriation**. Il complète les documents fondateurs en offrant une lecture incarnée des situations, sans en redéfinir les bases conceptuelles.

Ce que ce document fait

Ce document :

- décrit des **enjeux vécus** fréquemment observés dans des situations de mesures de protection ;
- met en évidence la manière dont ces enjeux peuvent se manifester **différemment selon les rôles** ;
- contribue à une meilleure compréhension des dynamiques humaines, relationnelles et organisationnelles ;
- soutient l'appropriation des repères proposés par le programme **Protéger sans isoler**.

Il permet ainsi de relier les besoins transversaux identifiés dans le programme à leur expression concrète dans des situations vécues, sans les reformuler ni les hiérarchiser.

Ce que ce document ne fait pas

Ce document ne :

- définit pas les besoins du programme ;
- formule pas d'objectifs éducatifs ;
- prescrit aucune action, démarche ou intervention ;
- propose pas de solutions à appliquer dans des situations particulières.

Il ne vise pas à orienter les décisions, à juger les comportements ou à évaluer les personnes.
Il ne constitue ni un guide d'intervention, ni un outil d'évaluation.

Une posture descriptive et éducative

La posture adoptée dans ce document est volontairement **descriptive et éducative**.

Les enjeux présentés ne sont pas des problèmes à corriger, mais des **points de compréhension** permettant de saisir la complexité des situations entourant les mesures de protection.

Cette posture contribue à préserver l'esprit du programme, qui vise à **protéger sans isoler**, en soutenant la compréhension et le jugement plutôt que la prescription.

3. Les rôles concernés par les mesures de protection

Les mesures de protection impliquent plusieurs personnes occupant des rôles distincts, chacun étant associé à des responsabilités, des attentes et des marges de manœuvre différentes. Ces rôles structurent la manière dont les situations sont comprises et vécues, sans pour autant déterminer une expérience unique ou homogène.

Dans le cadre du programme **Protéger sans isoler**, trois rôles sont principalement considérés afin de rendre visibles les enjeux vécus autour des mesures de protection.

La personne concernée par la mesure

La personne concernée par une mesure de protection est au centre du dispositif.

Son rôle est directement lié aux objectifs de protection, de soutien et de respect de ses droits.

Selon les situations, ce rôle peut être vécu de manière très variable.

La personne peut percevoir la mesure comme une aide nécessaire, comme une contrainte difficile à accepter, ou comme une transformation importante de ses repères habituels.

Les enjeux vécus par la personne concernée sont étroitement liés à la manière dont la mesure est comprise, expliquée et mise en œuvre dans son quotidien.

Les proches désignés

Les proches désignés occupent un rôle formel dans le cadre de la mesure de protection.

Ils peuvent être appelés à assumer des responsabilités légales, administratives ou décisionnelles, selon la nature de la mesure.

Ce rôle implique souvent une charge importante, tant sur le plan pratique que relationnel.

Il peut transformer les relations existantes et modifier les équilibres familiaux ou relationnels.

Les enjeux vécus par les proches désignés découlent fréquemment des responsabilités associées à leur rôle, des attentes implicites ou explicites qui y sont liées, et des tensions possibles entre protection et respect des relations.

Les proches non désignés

Les proches non désignés ne détiennent pas de rôle formel dans le cadre de la mesure de protection, mais demeurent souvent étroitement concernés par la situation.

Ils peuvent être affectés par les décisions prises, par les changements relationnels ou par la perception d'une mise à l'écart. Leur rôle est parfois difficile à situer, en l'absence de repères clairs quant à leur place ou à leurs possibilités d'implication.

Les enjeux vécus par les proches non désignés sont souvent liés à la compréhension de la mesure, à la reconnaissance de leur lien avec la personne concernée et aux transformations des relations existantes.

4. Enjeux vécus par la personne concernée

La personne concernée par une mesure de protection se trouve au cœur de la situation. Les enjeux qu'elle vit sont étroitement liés à la manière dont la mesure est comprise, expliquée et intégrée dans son quotidien.

Ces enjeux ne sont ni uniformes ni prévisibles. Ils varient selon l'histoire de la personne, son rapport à l'autonomie, la nature de la mesure et le contexte relationnel dans lequel elle s'inscrit.

Compréhension de la mesure et de sa portée

Un enjeu central pour la personne concernée concerne la compréhension de la mesure elle-même.

La mesure peut être perçue comme :

- une aide nécessaire dans un moment de vulnérabilité ;
- une protection imposée difficile à saisir ;
- une décision dont le sens demeure flou ou incomplet.

Lorsque la portée de la mesure est mal comprise, cela peut générer de l'inquiétude, de la méfiance ou un sentiment de perte de contrôle sur sa propre vie.

Sentiment d'autonomie et de reconnaissance

La mise en place d'une mesure de protection peut avoir un impact important sur le sentiment d'autonomie de la personne concernée.

Même lorsque la mesure vise à soutenir ou à protéger, la personne peut vivre :

- une impression de dépossession ;
- une diminution de sa capacité à décider pour elle-même ;
- un sentiment de ne plus être reconnue comme sujet de ses choix.

Ces enjeux sont souvent liés à la manière dont la mesure est présentée et vécue, plutôt qu'à la mesure elle-même.

Transformations des relations

La mesure de protection peut modifier les relations de la personne concernée avec ses proches.

Des changements peuvent survenir dans :

- la nature des échanges ;
- la fréquence des contacts ;
- les rôles attribués aux différentes personnes.

Ces transformations peuvent être vécues comme un soutien accru, mais aussi comme une intrusion ou une distance imposée. Elles constituent des enjeux relationnels importants pour la personne concernée.

Rapport au temps et aux transitions

Enfin, la personne concernée peut vivre des enjeux liés aux transitions associées à la mesure.

Les changements peuvent être rapides ou difficiles à anticiper, ce qui affecte :

- les repères habituels ;
- le sentiment de continuité ;
- la capacité à se projeter dans l'avenir.

Ces enjeux liés au temps et aux transitions influencent fortement la manière dont la mesure est vécue au quotidien.

5. Enjeux vécus par les proches désignés

Les proches désignés occupent un rôle formel dans le cadre des mesures de protection. Ce rôle s'accompagne de responsabilités explicites, mais aussi d'attentes implicites qui peuvent générer des enjeux importants sur les plans personnel, relationnel et symbolique.

Les enjeux vécus par les proches désignés ne tiennent pas uniquement aux tâches à accomplir, mais à la manière dont ce rôle transforme leur position au sein des relations existantes.

Charge de responsabilité et sentiment de pression

Un enjeu central pour les proches désignés concerne la charge associée aux responsabilités qui leur sont confiées.

Cette charge peut se traduire par :

- un sentiment de devoir prendre des décisions difficiles ;
- une pression liée à la crainte de se tromper ;
- une impression d'être constamment observé ou jugé par l'entourage.

Même lorsque la désignation est acceptée volontairement, la responsabilité associée au rôle peut devenir lourde à porter.

Tensions entre protection et relation

Les proches désignés peuvent vivre des tensions entre leur rôle formel et leur relation avec la personne concernée.

Ils peuvent se retrouver à devoir :

- poser des limites ;
- prendre des décisions impopulaires ;
- agir dans l'intérêt perçu de la protection, au risque de fragiliser la relation.

Ces tensions constituent des enjeux relationnels délicats, qui peuvent susciter de la culpabilité, de l'ambivalence ou un sentiment d'isolement.

Redéfinition de la place au sein du réseau relationnel

La désignation officielle d'un proche peut modifier les équilibres au sein du réseau relationnel.

Le proche désigné peut être perçu :

- comme un soutien essentiel ;
- comme un intermédiaire obligé ;
- ou comme une figure de pouvoir, réelle ou présumée.

Ces perceptions peuvent affecter les relations avec les autres proches et générer des tensions ou des incompréhensions durables.

Incertitudes et évolutions du rôle dans le temps

Enfin, les proches désignés peuvent être confrontés à des enjeux liés à l'évolution de leur rôle dans le temps.

Les ajustements, révisions ou changements de la mesure peuvent :

- susciter de l'incertitude ;
- remettre en question des décisions passées ;
- affecter le sentiment de stabilité du rôle.

Ces enjeux soulignent que le rôle de proche désigné s'inscrit dans un processus évolutif, plutôt que dans un cadre figé.

6. Enjeux vécus par les proches non désignés

Les proches non désignés n'occupent pas de rôle formel dans le cadre des mesures de protection, mais ils demeurent souvent profondément concernés par la situation. Leur expérience est marquée par une position parfois floue, entre proximité affective et absence de reconnaissance officielle.

Les enjeux vécus par les proches non désignés sont fréquemment liés à cette ambiguïté de rôle.

Sentiment de mise à l'écart ou d'exclusion

Un enjeu central pour les proches non désignés concerne le sentiment de mise à l'écart.

Ils peuvent avoir l'impression :

- de ne pas être consultés ;
- de ne pas être informés ;
- de ne plus avoir accès aux décisions ou aux échanges concernant la personne concernée.

Ce sentiment d'exclusion peut fragiliser les relations et accentuer les tensions existantes.

Difficulté à comprendre sa place et ses limites

Les proches non désignés peuvent éprouver de la difficulté à situer leur place dans le contexte de la mesure.

En l'absence de repères clairs, ils peuvent se demander :

- ce qu'ils ont le droit de faire ou de dire ;
- quelles sont leurs marges de manœuvre ;
- comment soutenir la personne concernée sans outrepasser le cadre.

Ces incertitudes constituent des enjeux importants sur le plan relationnel et émotionnel.

Tensions relationnelles et conflits de perception

Les proches non désignés peuvent être confrontés à des tensions relationnelles, notamment avec les proches désignés ou d'autres acteurs impliqués.

Des divergences de perception peuvent émerger quant :

- aux décisions prises ;
- à la manière dont la mesure est mise en œuvre ;
- aux intentions attribuées aux différents acteurs.

Ces tensions peuvent alimenter des conflits ou des incompréhensions durables.

Impact émotionnel et sentiment d'impuissance

Enfin, les proches non désignés peuvent vivre un sentiment d'impuissance face à la situation.

Ne disposant pas de rôle officiel, ils peuvent :

- se sentir démunis ;
- éprouver de la frustration ou de la colère ;
- avoir l'impression de ne plus pouvoir agir de manière significative.

Ces enjeux émotionnels influencent fortement la manière dont les proches non désignés vivent la mesure de protection.

7. Ce que ces enjeux révèlent des besoins transversaux

Les enjeux vécus par la personne concernée, les proches désignés et les proches non désignés ne constituent pas des catégories distinctes de besoins. Ils représentent des **manifestations différenciées** de besoins transversaux, communs aux situations entourant les mesures de protection.

L'entrée par rôles permet de rendre visibles ces manifestations, sans remettre en cause la lecture conceptuelle sur laquelle repose le programme.

Des manifestations différenciées selon les rôles

Un même besoin transversal peut se traduire par des enjeux différents selon le rôle occupé.

Par exemple :

- un besoin de compréhension peut se manifester, pour la personne concernée, par une difficulté à saisir le sens de la mesure ;
- pour un proche désigné, par l'incertitude quant à la portée de ses responsabilités ;
- pour un proche non désigné, par un sentiment d'exclusion ou de flou quant à sa place.

Ces différences ne renvoient pas à des besoins distincts, mais à des **positions différentes dans une même situation**.

Une lecture complémentaire, non concurrente

La lecture proposée dans ce document ne vise pas à remplacer l'analyse des besoins transversaux. Elle la complète en montrant comment ces besoins prennent forme dans des expériences vécues.

Les enjeux décrits :

- éclairent les besoins informationnels, relationnels, liés au jugement et aux transitions ;
- sans les reformuler ;
- sans les hiérarchiser ;
- sans en créer de nouveaux.

Cette complémentarité permet de maintenir la cohérence méthodologique du programme tout en enrichissant sa compréhension.

Une fonction de mise en sens et d'appropriation

En rendant visibles les enjeux vécus selon les rôles, ce document soutient une mise en sens des situations entourant les mesures de protection.

Il facilite :

- la reconnaissance de la complexité des expériences ;
- la compréhension des divergences de perception ;
- l'appropriation des repères proposés par le programme.

Cette fonction d'appropriation est essentielle pour éviter des lectures réductrices ou exclusivement techniques des situations.

8. Place de ce document dans l'ensemble du programme

Ce document occupe une place précise et complémentaire au sein du programme **Protéger sans isoler**.

Il ne constitue ni un document fondateur, ni un document normatif.

Il s'inscrit comme un **document de traduction et d'appropriation**, destiné à rendre lisibles les enjeux vécus autour des mesures de protection à partir des rôles occupés par les personnes concernées.

Dans l'architecture du programme, ce document :

- s'appuie sur les besoins transversaux identifiés dans le document fondateur *Les besoins autour des mesures de protection* ;
- complète les objectifs éducatifs du programme en offrant une lecture incarnée des situations ;
- prépare l'utilisation des moyens éducatifs, des parcours et des outils, sans en définir le contenu ni les modalités.

Il constitue ainsi un **pont entre l'analyse conceptuelle et l'appropriation concrète**, permettant de mieux comprendre la diversité des expériences sans jamais prescrire de réponses ou d'interventions.

En assumant cette fonction, ce document contribue à la cohérence globale du programme et à la clarté de sa démarche éducative.